

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 37 (1991)

Heft: 33

Rubrik: Notre couverture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

NOTRE COUVERTURE

Savez-vous que Louis-Napoléon Bonaparte était Suisse ? Citoyen suisse ? - Pourtant c'est vrai. Une étonnante leçon d'histoire dans notre Petite Chronique, passionnément écrite par Pierre Jonneret.



VELLES FÉDÉRALES Les caisses-maladies augmentent leurs primes et les frontaliers grognent.

12-13 ELECTIONS FÉDÉRALES 91 Un aperçu des résultats au Conseil National et au Conseil des Etats.

14-15 SPORT "Pilote recherche sponsor" ou comment devient-on coureur automobile, par Francine Bruhin.

16-18 REVUE DE PRESSE Votre rendez-vous avec votre canton.

19-21 ACTUEL Savez-vous quelles sont les villes suisses les plus dynamiques ? Le palmarès en page 19. Le feuilleton "Migros" en France, suite, par Giuseppe Malillo et Roger de Diesbach.

Economie : La construction d'une nouvelle ligne de TGV entre Mâcon et Genève verra-t-elle le jour ? Avec quel financement ? par Dino Rinaldi, adjoint du représentant auprès de la SBS, Paris.

22 LES ARTS Louis Moilliet, Liliane Csuka, Stempfel, Gelzer... nous retrouvons

avec plaisir la chronique d'Edmond Leuba.

23 DROIT Vigoureuse réaction de l'un de nos lecteurs

sur le problème de l'identité de la Suisse.

3-4 PETITE CHRONIQUE "Louis Napoléon

Bonaparte, citoyen suisse", par Pierre Jonneret.

5 CALENDRIER

Les rendez-vous culturels.

6 BILLET

D'HUMEUR "La Suisse glisse" : la Suisse a mal à sa droite.... par Danièle Dubacher.

7-9 LE DOSSIER

"L'option d'adhésion est devenue le but" : le 22 octobre 1991 au matin les négociations sur l'EEE trouvaient enfin leur aboutissement, par Francine Bruhin.

10-11 LES NOU-

VELLES FÉDÉRALES

12-13 ELECTIONS FÉDÉRALES 91

14-15 SPORT

16-18 REVUE DE PRESSE

19-21 ACTUEL

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE

PETITE ANNONCE

22 LES ARTS

23 DROIT

DE PAROLE